

ASPTT Châlons-en-Champagne

**Procès-verbal de la 87^{ème} Assemblée Générale
Vendredi 14 octobre 2022**

Salle des Lanterniers

Avenue Jacques Simon

À Saint-Memmie

Après contrôle des émargements des délégués de sections, le Président informe que 29 délégués sur 32 sont présents, le quorum est atteint avec 90 % de présents.

1. Adoption du PV de la dernière AG

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 1^{er} octobre 2021 est approuvé à l'unanimité des délégués présents.

2. Rapport moral du Président Général

« Mesdames, Messieurs, chers amis,

Le début de la saison sportive fut encore une fois marqué par la crise sanitaire, nous obligeant à nous adapter au regard des consignes définies par l'Etat. Malgré ce contexte, cette dernière a pu aller à son terme. Et oui, une saison qui a duré 10 mois, c'était inespéré mais souhaité ardemment.

Durant cette saison nous avons accueilli 1420 adhérents répartis dans nos 17 sections soit 200 adhérents de plus que l'année précédente. Outre nos activités traditionnelles, nous avons continué à assumer nos actions transversales que sont le partenariat, la professionnalisation des cadres sportifs et la culture omnisports.

Le partenariat se formalise principalement avec la ville de Châlons en Champagne qui nous soutient amplement dans le fonctionnement de notre association. En échange, nous sommes présents dans les différentes manifestations portées par la ville : L'animation scolaire et périscolaire, l'animation Châlons-plage et dernièrement au stand sport à la foire exposition. Par ailleurs, en matière d'investissement, nous avons inauguré au printemps dernier la rénovation de deux courts de tennis financés par l'ASPTT, les deux suivants devraient être rénovés en 2023 par la ville de Châlons en Champagne.

Mais je tiens également à saluer nos autres partenaires indéfectibles, leur soutien nous permet d'assurer nos missions éducatives. Je pense naturellement au service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports, au Conseil Régional et au Conseil départemental.

Que chacun d'entre eux soient remerciés pour l'effort consenti au développement de notre association.

La professionnalisation des cadres sportifs demeure un élément primordial dans la structuration de notre club. Toutefois, cette professionnalisation doit répondre à un projet de développement. En effet, le recrutement d'un cadre sportif ne peut pas se faire à légère. Il doit être réfléchi et doit prendre en compte différents paramètres tels que l'analyse des besoins, la définition d'objectifs à atteindre à moyen et long terme ainsi que de favoriser le développement des compétences professionnelles. Mais en aucun cas, il n'est pas permis de recruter un éducateur pour faciliter le fonctionnement de certains bénévoles égocentriques. Cette vision n'a pas sa place au sein de l'ASPTT. Du point de vue du bénévole, le projet de formation doit s'inscrire dans le cadre de l'intérêt général du club.

A contrario, l'éducateur souhaitant se former répond plus à l'intérêt particulier. Mais cet intérêt particulier n'est pas antinomique avec l'intérêt général. L'idéal est bien de mettre en adéquation les aspirations individuelles avec les aspirations collectives. Par ailleurs, l'éducateur bénéficiant du soutien du club, doit, au-delà des droits, des devoirs envers le club. Je n'attends pas une reconnaissance de sa part mais à une certaine éthique et une déontologie. En effet, un éducateur qui bénéficie d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage se doit de finir son parcours de formation tel qu'il était défini au départ et d'assurer les tâches professionnelles qui lui sont dévolues.

Il n'est pas possible d'utiliser les financements publics avec légèreté. Il est urgent que ces personnes prennent conscience de la chance qu'ils ont de bénéficier d'un contrat d'apprentissage accompagné d'une formation diplômante, de mesurer le coût financier investi par les pouvoirs publics et de mesurer également le temps engagé par les bénévoles pour les accompagner.

Le club omnisports est organisé en sections qui gèrent chacune leur activité en toute autonomie, dans le respect des statuts et du règlement intérieur du club. Et est doté d'une structure générale qui assure la gestion de l'ensemble. De part cette configuration, le club omnisports présente de nombreux avantages pour les sections. Il regroupe et mutualise les moyens pour faciliter le fonctionnement de ces dernières. Il contribue à assurer des tâches administratives et financières soulageant le rôle et le fonctionnement des sections. C'est cette mutualisation qui favorise le vivre ensemble et qui développe l'esprit omnisports. En effet, l'esprit omnisports c'est mettre ses compétences et sa disponibilité au service de l'intérêt général du club. Sur ce point, je souhaite remercier chaleureusement Odilia qui a mis ses compétences au service de notre club. Son dévouement naturel a permis d'assurer le bon fonctionnement du club durant le congé de maternité de Morgane.

C'est par ce type de comportement que le club se trouve grandi. A cet effet permettez-moi de citer Maître Jigoro Kano fondateur du judo qui donne sens à mon propos.

« C'est seulement par l'entraide et les concessions mutuelles qu'un organisme, groupant des individus en nombre grand ou petit peut trouver sa pleine harmonie et réaliser des progrès sérieux ».

Pour finir, je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes (dirigeants, entraîneurs et parents) qui s'investissent au développement de notre association et du sport. Et plus particulièrement aux personnes qui cessent leur mission. Caroline, Dominique, Cédric, Serge, Romain et Véronique. Recevez toute notre gratitude pour votre engagement passionné. Votre dévouement d'intérêt général et désintéressé a permis de développer le sport au sein de notre club.

Enfin, je remercie Morgane et Hugues qui œuvrent avec professionnalisme et dévouement au fonctionnement de notre structure et je souhaite la bienvenue à Mathieu COLLIGNON, nouvel éducateur sportif à la section Basket-Ball.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente saison sportive 2022/2023 ».

Le Président de l'ASPTT

Frantz RALITE

3. Rapport d'activité du Secrétaire Général

Évolution des licenciés

Pour la saison 2021/2022, le club a connu une augmentation de 237 adhérents soit 20% en plus par rapport à la saison 2020/2021. Ce résultat s'explique par la reprise d'activité après la crise sanitaire.

Constitution du club

Notre club est constitué de 29 % de femmes et 45 % de mineurs. Nous comptons 355 femmes dans la catégorie des mineurs.

Répartition par sections

Les activités rencontrant un franc succès est le foot avec 251 adhérents, le hand avec 168 adhérents, le judo avec 131 adhérents et le tennis avec 128 adhérents.

Arrêt d'activités

Cette année, notre club a subi l'arrêt de plusieurs activités :

- Sophrologie : manque d'adhérents
- Qi gong : souhait du professeur
- Baby Sport : manque de participants

Evolution de l'organisation

Nous accueillons une nouvelle présidente et 3 nouveaux présidents.

Foot : Isabelle MINAUT

Hand : Jean-Philippe DE CARVALHO

Cyclo : Hervé BOUDIER

Karaté : José ANTUNES

Nous leur souhaitons une pleine réussite dans leur nouvelle mission et les remercions pour leur engagement.

Nos activités en 2021/2022

Activités sportives :

Après une année de faible activité suite au COVID, nous renouons avec les résultats sportifs. Voici quelques succès par section :

FOOT

- La belle 3^{ème} place des séniors en Régional, ainsi que la 3^{ème} place pour les U17.
- On peut aussi féliciter la section pour l'organisation du match de préparation entre une équipe de ligue 1 (Auxerre) et une de ligue 2 (Amiens) qui a eu lieu au stade Saché.

ATHLETISME

- Nouvelle édition du Trail des Ajaux
- Une très belle sortie familiale pour les marcheurs à Gérardmer.

TENNIS

- Championne du Grand EST en +55 ans, qui n'est d'autre que la présidente de la section.
- Rénovation de 2 terrains extérieurs.

JUDO

- Organisation de la rencontre inter-ASPTT (50 judokas âgés de 12 à 16 ans, avec la venue de 2 autres clubs Metz et Strasbourg).

VOLLEY

- Belle 3^{ème} place de l'équipe 1 (à égalité de points avec le second).
- Vainqueur de la coupe départementale UFOLEP (Consolante, mais coupe quand même !)

VTT

- Organisation de la course de DRAISIENNE : Un franc succès !
- Adaptation de l'encadrement afin d'accompagner un adhérent autiste.

CYCLOTOURISME

- Participation à l'Open National en s'y rendant en vélo (430 km), et en s'y classant 6^{ème}.

BADMINTON

- Organisation du tournoi NATIONAL de badminton (257 matchs, 35 clubs), au gymnase KIEZER.

Activités extra-sportives :

Nos sections ne sont pas uniquement tournées vers les résultats sportifs.

Elles organisent, soutiennent et participent à plusieurs actions solidaires et caritatives. Elles s'entraident et soutiennent d'autres associations.

ATHLETISME :

- Organisation d'une course au profit du Téléthon.
- Fourniture de bracelets anti-agression connectés à ces adhérentes
- Les coachs, qui œuvraient dans le cadre scolaire, ont étendu leurs activités en partenariat avec l'association "seconde mi-temps".

FOOT

- Forte implication dans de nombreuses actions sociales, comme la journée LICRA (Ligue Internationale Contre le Racisme et l'Antisémitisme), le tournoi des « Bouchons d'Amour »(aide les personnes en situation de handicap) et le Téléthon.

TENNIS

- 3ème tournoi organisé avec le Lions St Vincent en faveur des enfants autistes.

JUDO

- Initiation à la self défense auprès d'une dizaine de femmes de la section athlétisme.

VTT

- Organisation d'une sortie VTT au profit du Téléthon.

Remerciements

Le secrétaire souhaite remercier toutes les personnes sans lesquelles un club ne peut pas fonctionner :

- Les bénévoles qui participent à la vie de chaque section, qu'ils soient parents, accompagnateurs ou volontaires lors des manifestations,
- Les coachs et les entraîneurs, qui encadrent et font évoluer nos adhérents,
- Les président(e)s, les membres des bureaux de chaque section et les membres du comité directeur.

Ce sont toutes et tous des bénévoles qui doivent gérer des situations bien souvent extra-sportives, qui les font sortir de leur zone de confort. Nous sommes reconnaissants de les avoir à nos côtés.



4. Rapport financier des Trésoriers Généraux

Compte de résultat 2021 :

- Total charges : 376 083.75 €
- Total produits : 397 261.06 €
- Résultat : + 21 177.31 €

Évolution des différents postes :

<i>CHARGES</i>	2020	2021
Achat matériels sportifs	22 628 €	9 057 €
Vêtements sportifs	6 576 €	18 592 €
Assurances	5 882 €	3 778 €
Personnel	125 930 €	118 177 €
Frais médicaux	3 908 €	243 €
Location Minibus	10 083 €	10 097 €
Remboursements adhérents	- €	28 444 €
Travaux terrains Tennis		11 500 €
TOTAL	346 679 €	376 084 €
<i>PRODUITS</i>	2020	2021
Publicités	10 560 €	17 355 €
Subventions	106 842 €	157 272 €
Ville de Châlons / Sarry	59 438 €	67 538 € / 300 €
ANS / Fonds de solidarité	25 000 €	24 030 €
Région	- €	999 €
Département	9 838 €	9 258 €
FSASPTT	2 566 €	1 184 €
Fédérations délégataires	- €	6 898 €
Etat emploi alternance / COVID	10 000 €	8 667 € / 38 399 €
Cotisations Adhérents	158 882 €	143 698 €
(dont licences)		
Allocation Chômage Partiel	12 726 €	7 317 €
Participation Minibus des sections	1 928 €	2 760 €
TOTAL	375 824 €	397 261 €

Bilan 2021 :

ACTIF		PASSIF	
Immobilisations corporelles	12 951 €	Fonds propres	172 864 €
Immobilisations financières	6 059 €	Résultat de l'exercice	21 177 €
Stocks marchandises	-	Dettes	44 319 €
Créances	8 614 €	Produits constatés d'avances	43 897 €
Charges constatées d'avance	2 222 €		
Disponibilités	252 411 €		
TOTAL ACTIF	282 258 €	TOTAL PASSIF	282 258 €

5. Budget prévisionnel 2022

CHARGES		PRODUITS	
60. Achat matériels et vêtements sportifs	35 000 €	70. Vente de produits finis Sponsors, prestation service, périscolaire, autres	41 182 €
61. Services extérieurs Location, entretien, assurances	42 957 €	74. Subventions	94 155 €
62. Déplacements / missions	15 380 €	75. Produits de gestion courante	217 540 €
64. Charges de personnel	121 291 €	76 / 77. Autres produits	25 360 €
65. Charges de gestion courante	106 485 €	Ressources propres ASPTT	25 316 €
Autres charges	82 440 €		
TOTAL CHARGES	403 553 €	TOTAL PRODUITS	403 553 €

6. Rapport des vérificateurs aux comptes

« Mesdames, Messieurs

En vertu du mandat qui nous a été confié lors de la dernière assemblée générale de l'ASPTT Chalons en Champagne nous avons procédé à la vérification des comptes de l'association.

Nous avons eu à notre disposition l'ensemble des écritures ainsi que des soldes comptables.

Les vérifications effectuées par sondage nous permettent de dire que les comptes reflètent fidèlement la situation financière de l'association.

Nous tenons à féliciter les trésoriers et le comptable pour la tenue des comptes ainsi que pour la bonne présentation des diverses pièces comptables. Cela a grandement facilité notre travail de vérification.

En conclusion nous vous proposons d'approuver les comptes qui vous sont soumis de donner quitus aux trésoriers de l'association pour l'exercice comptable 2021. »

Les vérificateurs aux comptes,

Noël DOURLET, Jean-Pierre MAIDA et Dominique TISSIER.

7. Vote d'approbation valant quitus de gestion au comité directeur

1^{ère} résolution

Après lecture du rapport moral, du rapport d'activité de l'association et du rapport financier pour l'exercice 2021, l'Assemblée Générale approuve les rapports à l'unanimité.

2^{ème} résolution

Après lecture du budget 2022, l'Assemblée Générale adopte à l'unanimité le budget de l'exercice 2022 tel qu'il a été présenté.

3^{ème} résolution

L'Assemblée Générale adopte à l'unanimité d'affecter le résultat positif d'un montant de 21 177.31 € au compte de report à nouveau.

9. Questions diverses

Le secrétariat n'a reçu aucune question.

10. Interventions des personnalités

Allocution de la Chargée d'Animation Sportive et d'Appui aux Clubs, Madame Pauline ANTOINE qui félicite les résultats du club qui ont été évoqués précédemment et revient sur quelques points dont le Comité Régional peut apporter son aide sur :

- Le dispositif à l'emploi, 3 200 € la première année, 2 000 € la seconde année
- Les déplacements nationaux pour le cyclotourisme
- Une aide forfaitaire pour les jeux de Nantes.

Le Comité Régional a créé un organisme de formation à Metz. Il permet de se former à travers le réseau ASPTT. Le catalogue est disponible sur notre plateforme « Partageons ».

Allocution de la Présidente de l'OMS, Madame Catherine BLAISE qui remercie l'invitation et le club pour sa participation à la foire et au festival des sports.

A travers la présentation faite par le Secrétaire Général, nous pouvons voir que les adhérents veulent reprendre l'activité et ce besoin d'interaction entre les sections est très révélateur. C'est un travail commun qui donne la force au sport.

L'OMS organise cette saison 2 événements :

- Le 3 décembre : Téléthon sous forme de village des sports au grand jard.
- En mai 2023 : Journée inclus-sport, activités entre sportifs valides, handicap et sport adapté.

L'OMS organise également des sessions de secourisme tout au long de la saison.

La Présidente de l'OMS remercie tous les bénévoles qui œuvrent tous les jours au sein de l'ASPTT et souhaite une longue vie au club.

Allocution de l'adjointe au Maire, chargée des sports et de la vie associative, Madame Floriana PAINDAVOINE qui souligne les relations sincères et cordiales entre la ville et l'ASPTT et rappelle les différents projets en cours :

- La sobriété énergétique, réduction de 10 %
- Le projet sport à l'école, dispositif reconduit cette année.
- Les travaux des gymnases.
- La commande de kit de communication labellisé terre de jeux.
- Le village des sports à la foire, qui sera reconduit l'année prochaine.
- Le projet du VTT parc

L'adjointe chargée des sports et de la vie associative remercie tous les bénévoles et leur engagement, et félicite les résultats sportifs et les animations faites au cours de la saison 2021/2022.

10. Remise des récompenses

Dirigeants de section

Badminton : Caroline LE BORGNE

Handball : Serge FERY

Cyclotourisme : Dominique LAUVAUX

Football : Cédric CAMES

Karaté : Romain MAUBLANC et Véronique PERSON

Dirigeants mis à l'honneur

Athlétisme : Michel DOUEL

Badminton : André MATHIEU et Joël PICOT

Football : Laurent AUBRIE I, Hervé BOUCHÉ et Jennifer MAINGUY

Handball : Serge FERY

Tennis : Cathy WEBER

Esprit Omnisport

Odilia CHENU

Le Président remercie les délégués et les bénévoles de leur présence et invite l'Assemblée à un moment convivial autour du pot de l'amitié !

L'Assemblée Générale est close à 20h30.

Le Secrétaire Général



Stéphane HUMBERT

Le Président Général



Frantz RALITE